

ASSEMBLEE GENERALE

SAISON 2019-2020

CONSULTATION A DISTANCE

ASSEMBLEE GENERALE ILE DE FRANCE



CONSULTATION EXCLUSIVEMENT RESERVEE AUX ASSOCIATIONS SPORTIVES EVOLUANT EN CHAMPIONNAT DE FRANCE SENIORS

Prorogation du mandat des délégués des clubs de CF de la Ligue, élus en 2019, jusqu'à l'AG ordinaire de la FFBB (octobre 2020 : Le Touquet)

Le Bureau fédéral, réuni les 28 et 29 mars 2020, a acté de demander à l'ensemble des comités et des ligues de solliciter leurs membres, aux fins de prorogations du mandat des délégués préalablement désignés pour l'Assemblée générale fédérale qui s'est tenue en octobre 2019 à Vittel. Le nombre de voix attribué pour l'AG d'octobre 2020 sera actualisé en fonction des licenciés arrêtés au 31 mars de cette saison.

Ceci ne concerne exclusivement que les associations sportives dont au moins une équipe senior évolue en championnat de France.

Texte de la résolution :

« Acceptez-vous de proroger le mandat des délégués préalablement désignés pour l'Assemblée Générale de la FFBB qui s'est tenue en octobre 2019 à Vittel jusqu'à la fin de l'Assemblée Générale Ordinaire de la FFBB qui devrait se dérouler au Touquet le 17 octobre 2020 ? »

Nombre d'Associations Sportives Votantes :	34
Nombre de votants :	11 470
Quorum :	5 736
Exprimés :	9 083 (25 Associations Sportives)
Pour :	8 931
Ne se prononce pas :	152

CONSULTATION AUPRES DE L'ENSEMBLE DES ASSOCIATIONS SPORTIVES ET ETABLISSEMENTS D'ILE DE FRANCE

Le Comité Directeur est seul compétent pour modifier la date et le lieu de l'Assemblée générale. Celle-ci était prévue le 20 juin 2020 à Boulogne.

Vu l'état de crise sanitaire dans lequel nous nous trouvons, il a été décidé par le comité directeur de la FFBB de reporter toutes les dates des AG des Ligues en septembre.

Ce report de l'AG au-delà du 15 juillet implique la consultation des membres de l'AG.

Nombre d'Associations Sportives Votantes :	370
Nombre de votants :	66 188
Quorum :	33 095

La date de l'AG de la Ligue retenue est le 26 septembre 2020 afin de faciliter la tenue des AG de nos comités départementaux en amont.

Question 1 :

Acceptez-vous de reporter l'Assemblée Générale élective initialement prévue le 20 juin 2020 à Boulogne (92) ?

Exprimés :	53 099 (253 Associations Sportives)
OUI :	50 409
NON :	949
Ne se prononce pas :	1 741

Question 2 :

Acceptez-vous qu'au regard de la situation sanitaire exceptionnelle, l'Assemblée Générale se déroule au-delà du 15 juillet 2020 ?

Exprimés :	53 099	(253 Associations Sportives)
OUI :	49 172	
NON :	2 518	
Ne se prononce pas :	1 409	

Question 3 :

Acceptez-vous de proroger à titre exceptionnel les mandats des membres du Comité Directeur fixés à 4 ans jusqu'au renouvellement des instances dirigeantes qui aura lieu lors de l'Assemblée Générale fixée au 26 septembre 2020 à : lieu à déterminer ?

Exprimés :	53 099	(253 Associations Sportives)
OUI :	51 097	
NON :	278	
Ne se prononce pas :	1 724	

Question 4 :

Acceptez-vous de proroger le mandat des 28 membres du Comité Directeur afin que ceux-ci mènent leur mission jusqu'à l'Assemblée Générale de la LIFBB ?

Exprimés :	53 099	(253 Associations Sportives)
OUI :	51 382	
NON :	278	
Ne se prononce pas :	1 439	

Le Président remercie les participants.

**Le Secrétaire Général
Marceau DURAND
(signé)**

**Le Président
Christian AUGER
(signé)**